Image not found or type unknown

Quitter le domicile conjugal

Par **vespucci**, le **07/03/2016** à **16:03**

bonjour
j'ai déposé une requête en divorce qui a été déposée auprès du greffe du juge aux affaires familiales mais je désire quitter le domicile conjugal maintenant est ce possible ? puis je établir le bail à mon nom de jeune fille ?
merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés